

# Quelles précautions prendre avant d'investir ?



## 1 - Les grands principes



Avant d'investir, il est important de bien réfléchir à ses **besoins, ses objectifs et sa situation personnelle**.

On ne choisit pas les mêmes produits selon que l'on veut simplement faire fructifier son épargne, sans objectif particulier, acheter un appartement ou aider ses petits enfants.

On n'a pas les mêmes objectifs et les mêmes besoins à **20, 40 ou 60 ans**.

On n'investit pas dans les mêmes produits si on peut avoir besoin de son argent à tout moment ou si on est en mesure de l'immobiliser pendant une dizaine d'années. C'est ce que l'on appelle **l'horizon de son placement** court, moyen ou long terme.

Et enfin, il faut réfléchir à sa propre tolérance au risque car il faut savoir qu'il y a des produits plus ou moins risqués que d'autres.

## 2 – Règle à appliquer en matière d'épargne



Une fois ceci posé, il y a quelques règles simples à respecter en matière d'épargne :

- La première règle à observer, c'est de **ne pas croire aux miracles**. Méfiez-vous de démarcheurs qui vous proposeraient la lune et qui vous garantiraient des placements élevés sans aucun risque...

- La deuxième règle, c'est de **diversifier ses investissements** afin de bien répartir les risques, sur plusieurs produits financiers. C'est ce qu'on appelle classiquement ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier !

- Et enfin le troisième conseil, c'est de toujours **garder des placements liquides et disponibles** comme le livret A par exemple, afin de pouvoir faire face à un besoin urgent.

